

Etablissez votre convention de stage



Avant la mobilité

Envoyez votre contrat Erasmus +



Faites votre demande d'aide à la mobilité



Effectuez un test de langue en ligne et profitez d'une préparation linguistique



Avant votre départ :  
Faites signer votre attestation de présence (partie 2)



Au retour de la mobilité

Afin d'évaluer vos progrès, repassez un test de langue en ligne



Soumettez votre rapport de mobilité en ligne



Versement de 70 % de la bourse



Téléchargez votre attestation de présence (partie 1)



Pendant la mobilité

Versement du solde de la bourse



Avant  
la mobilité

**1** **Etablissez votre convention de stage**

Vous devez établir une convention de stage qui doit être signée par toutes les parties avant votre mobilité. Rapprochez-vous de votre secrétariat pédagogique pour connaître la procédure.

Un stage Erasmus peut durer de 2 à 6 mois (de date à date).

**2** **Déclarez votre mobilité en ligne et envoyez votre contrat Erasmus +**

1) Faites votre déclaration en ligne en vous rendant sur [le portail des étudiants sortants](#) en utilisant le formulaire «Déclarez votre mobilité de stage» en y rattachant tous les documents demandés. Celle-ci doit être validée par votre correspondant mobilité.

2) Parallèlement, complétez et signez le «[contrat de mobilité SMP Erasmus +](#)». Renvoyez l'original par courrier postal à l'adresse suivante : Direction des Relations Internationales et Européennes - Mobilité sortante Bât. 300 - Rue du Château 91405 Orsay Cedex - FRANCE

\*certificat de scolarité / convention de stage / attestation d'assurance de responsabilité civile / contrat de mobilité (copie, l'original ayant été envoyé par courrier) / carte européenne de l'assurance maladie / annexe Erasmus de la convention de stage.

**3** **Faites votre demande d'aide à la mobilité**

1) Lisez-attentivement [la page relative aux aides à la mobilité](#).  
2) Une fois que votre déclaration de mobilité a été validée par votre correspondant mobilité, vous pouvez effectuer la demande de bourse en vous rendant sur [le portail des étudiants sortants](#) et en utilisant le formulaire «Demandez une aide à la mobilité»

**4** **Effectuez un test de langue en ligne et profitez d'une préparation linguistique**

Vous recevrez un mail vous invitant à effectuer un test de langue obligatoire (23 langues disponibles). Le programme Erasmus vous permet également de suivre gratuitement des cours de langue, n'hésitez pas à vous y connecter pour en profiter.

Pendant  
la mobilité

**5** **Téléchargez votre attestation de présence (partie 1)**

Dès votre arrivée sur place: Faites signer votre attestation de présence (partie 1 : A l'arrivée) par votre responsable de stage.  
\*Téléchargez l'attestation [ici](#)

Connectez-vous au [portail des étudiants sortants](#) pour y rattacher votre attestation de présence signée : formulaire «complétez votre dossier de mobilité», section «Pendant votre mobilité».

**6** **Versement de 70 % de la bourse**

À réception de votre attestation de présence et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de 70 % de la somme totale de votre bourse vous sera versé (délai de traitement : 2 semaines).

Liens utiles

[Stages Erasmus+](#)  
[Le portail des étudiants sortants](#)  
[Correspondants mobilités \(questions académiques\)](#)

Au retour  
de la mobilité

**7** **Avant votre départ : Faites signer votre attestation de présence (partie 2)**

A la fin de votre mobilité: Faites signer votre attestation de présence (partie 2 : au départ) par votre responsable de stage.

Connectez-vous au [portail des étudiants sortants](#) pour y rattacher votre attestation de présence signée : formulaire "complétez votre dossier de mobilité", section « Après la mobilité ».

**8** **Afin d'évaluer vos progrès, repassez un test de langue en ligne**

Vous recevrez un nouveau mail vous invitant à effectuer un deuxième test de langue.

**9** **Soumettez votre rapport de mobilité en ligne**

Complétez votre rapport mobilité. Le rapport vous sera automatiquement envoyé par e-mail à la fin de votre mobilité (vérifiez vos spams).

**10** **Versement du solde de la bourse**

Une fois le rapport et l'attestation de présence soumis : le second versement des 30% restants de votre aide à la mobilité vous sera versé (délai de traitement : 3 semaines).